



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crédit

Question écrite n° 71955

## Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les méthodes pratiquées par certaines sociétés de recouvrement de créances, récemment implantées en France, et dont la stratégie est basée sur l'humiliation publique des débiteurs. Vêtus d'une manière exagérément voyante et affichant leur fonction de recouvreur de créances, leurs envoyés harcèlent les débiteurs à toute heure et en tout lieu, y compris sur le lieu de travail et devant leurs collègues, avec l'espoir que la honte que de telles visites font naître les fera s'acquitter plus rapidement de leur dette. Estimant que de telles pratiques sont indignes, il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend astreindre ces entreprises au minimum de respect et d'égards dû à toute personne et aux mêmes règles de déontologie (attitude, horaires, discrétion) que d'autres professionnels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marcel Dehoux](#)

**Circonscription :** Nord (24<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71955

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 janvier 2002, page 255